

LA GAZETTE

Avril 2025

ÉDITO



CHÈRES CORNILLONNAISES, CHERS CORNILLONNAIS,

Reconnaissance... valorisation... encouragements !

Trois informations importantes et de bon augure pour démarrer l'année 2025 à Cornillon-Confoux.

La première dit que notre village est un village où il fait bon vivre !!! Cela nous le savons déjà ! La nouveauté c'est que cette fois, ce n'est pas moi qui le dis mais l'association nationale « **villes et villages où il fait bon vivre** ».

En effet, plusieurs articles dans le Journal du dimanche, le Figaro, le Régional, la Provence ainsi que plusieurs chaînes de télévision, ont communiqué sur le classement 2025 de cette association, mettant en avant notre commune qui se trouve en **3ème position des « villages où il fait bon vivre »** dans le département des Bouches-du-Rhône (catégorie moins de 2000 habitants) et se place à la 4800ème place parmi les 34 795 communes de France.

Un classement qui nous honore et récompense nos efforts.

La deuxième information concerne notre candidature au **label « les plus beaux villages de France »**. Notre dossier a été validé par le label. L'étape suivante sera la venue d'un jury d'ici le mois de juillet.

Troisième information, la **Fondation du patrimoine**, emmenée par Stéphane Bern a réceptionné le dossier présenté par la commune pour **rénover la chapelle Saint Vincent** afin de bénéficier d'un financement et de participer au loto du patrimoine en 2026.

Ces informations et démarches, très positives pour notre commune, valorisent notre village et inscrivent le travail de l'équipe municipale dans une dynamique de réussite que nous sommes heureux de partager avec vous.

Je remercie mes collègues élus pour tout le travail qu'ils ont fourni pour atteindre ces résultats, je vous remercie également pour tous vos encouragements et votre soutien et me permet de vous rappeler une fois de plus que tout cela s'est fait sans pour autant toucher à vos impôts... Que cela fait 24 ans qu'on ne les augmente pas ! Et de ceci aussi je suis fier !

Il est bon de vous rappeler que les impôts que vous payez à la commune, à savoir la taxe foncière bâtie et non bâtie représente seulement la somme de 535 000 €. A ceci s'ajoute la dotation Générale de Fonctionnement (DGF) que nous reverse l'Etat : 37 000 €. A noter que notre charge de personnel, à elle seule, s'élève à 670 000 €... Notre budget total (investissements + fonctionnement) est de 6 millions d'euros... Le différentiel, c'est le **travail des élus qui vont chercher l'argent ailleurs que dans vos poches**.

Ces élus se sont d'ailleurs réunis la semaine dernière en Conseil municipal pour voter le budget 2025 qui reste stable. Il n'y aura pas d'augmentation des impôts locaux cependant les investissements seront encore conséquents. A savoir, rénovation et pavage du chemin des écoliers, de la rue de Jessé et de la place des Aires, achat de matériel informatique pour les enfants de l'école, rénovation agrandissement et intégration paysagée de la station d'épuration, allongement de la belle piste cyclable, extension de la vidéo-protection (sept caméras supplémentaires). Ce sont quatre millions d'euros qui vont être investis entre 2025 et 2026.

D'ici cet été, nous prévoyons trois réunions publiques qui nous permettront de vous informer, de vous écouter et d'échanger avec vous. La première réunion concernera le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Inter métropolitain), la seconde sera consacrée à un bilan de mandat tandis que la troisième évoquera la Chapelle Saint-Vincent.

Par ailleurs, avec l'équipe municipale et les bénévoles de l'Office du tourisme et de la culture de Cornillon-Confoux, nous sommes en train de concevoir un programme d'animations pour le printemps et l'été. Vous trouverez dans cette gazette les dates des spectacles de l'Oppidum, de la fête du rosé, de la fête votive, des concerts programmés dans la cour de l'école, avec cet été encore, la venue du festival Marseille jazz des cinq continents, une soirée du festival de piano de la Roque d'Anthéron ainsi qu'une soirée avec l'orchestre Philharmonique Provence Méditerranée et une exposition d'art contemporain à l'Oppidum.

Comme vous le constatez, beaucoup de réjouissances... mais loin de moi l'idée d'occulter la situation nationale et internationale. Elle est ce qu'elle est... et nous avons de nombreuses raisons de nous en inquiéter, de grandes difficultés se profilent à l'horizon.

Dans ce climat anxiogène, les réussites que je viens d'évoquer sont autant de points encourageants qui nous donne l'envie de continuer à avancer et relance nos énergies.

Gardons le cap, continuons à travailler avec optimisme dans les directions et les projets que nous nous sommes assignés, toujours à votre écoute, afin de faire progresser notre commune et notre qualité de vie.

Ensemble pour Cornillon-Confoux.

Cordialement

Daniel Gagnon,

Maire de Cornillon-Confoux

Vice Président de la Métropole

Aix Marseille Provence



CONCOURS

Par une belle nuit du 21 décembre, premier jour de l'hiver, le jury composé de Monsieur le Maire, d'un conseiller municipal, et de trois bénévoles de l'OT a parcouru les rues de notre village pour découvrir les maisons participantes au concours «Cornillon-Confoux rayonne à Noël».

Le jury a été particulièrement touché par l'accueil chaleureux et la qualité des prestations réalisées.

Il a longuement délibéré et, confronté à la difficulté de départager les plus belles réalisations, a décidé de créer deux catégories : 'Tradition et Couleurs' et 'Élégance et Harmonie'.

Les vainqueurs ont reçu un prix à l'occasion de l'assemblée générale de l'office culturel de Cornillon Confoux.



FÊTE DE NOËL

Tout le village était en fête le 14 décembre, dans un décor traditionnel et chaleureux, de nombreuses animations (cracheurs de feu, trapézistes, jongleurs, père Noël, boum en doudoune) étaient proposées tout au long de l'après-midi pour se terminer en apothéose avec un splendide feu d'artifice tiré par le Groupe F.

REPAS DES SENIORS

Comme chaque année, Le maire, son conseil municipal et le C.C.A.S, ont invité les Cornillonnais et Cornillonnaises âgés de 70 ans à participer gracieusement au traditionnel repas des Seniors.

Ce repas festif préparé par Fabrice Réception s'est déroulé à l'oppidum, accompagné d'une animation musicale assurée par Alain AGUS sur le thème « Souvenir des années bonheurs » a rencontré un franc succès et permis aux 70 personnes présentes de partager un moment gourmand et dansant.



VŒUX DU MAIRE

Daniel Gagnon a présenté ses vœux à la population le samedi 11 janvier à l'Oppidum.

En ouverture de la cérémonie c'est la jeune pianiste prodige Yumé Renaud qui a interprété avec talents deux compositions de Bach et Chopin et a ainsi offert un moment de plénitude à l'ensemble présente.

Après l'avoir chaleureusement félicité, monsieur le maire a dressé un rapide bilan des mandats précédents et notamment des grandes réalisations comme l'Oppidum, la réfection des réseaux d'eau et d'assainissement, le bicross, la médiathèque et l'office de tourisme, sans oublier l'école. Il a également évoqué le projet de la nouvelle station d'épuration et s'est félicité que la commune n'ait pas de dettes ce qui est rassurant pour l'avenir.

Enfin, Monsieur le Maire a remis un présent à Tony (Antonio Da Silva) afin de saluer sa carrière au sein des services techniques de la commune et lui souhaiter une bonne retraite.

LOTO DE L'OFFICE CULTUREL

Le 07 décembre dernier l'Oppidum a fait salle comble pour le 15ème loto proposé l'Office du Tourisme et de la culture, de nombreux lots ont été remportés mais surtout petits et grands ont partagé un moment convivial.

FÊTE DE L'ÉCOLE

Les parents d'élèves ont organisé une belle journée avec un spectacle pour les plus petits et un loto pour les élèves de l'élémentaire. Cette journée s'est achevée par un goûter partagé par tous.



"ADOPTEZ LE REFLEXE"

Avec l'application « Adoptez le R3FLEXE » proposée par la Métropole Aix-Marseille-Provence, participez activement à l'amélioration de la gestion des déchets et de la voirie sur notre territoire.

Disponible sur les plateformes Android et iOS, l'application est téléchargeable gratuitement. En quelques minutes, chaque citoyen peut ainsi contribuer à rendre son cadre de vie plus agréable et participer à l'engagement de la Métropole pour un territoire plus propre et plus respectueux de l'environnement.

Outre le signalement d'une anomalie, Adoptez le Réflexe propose d'autres fonctionnalités utiles. En quelques étapes, les utilisateurs peuvent :

- Prendre rendez-vous pour l'enlèvement des encombrants.
- Demander un équipement : bacs à déchets pour les ordures ménagères ou le tri sélectif, composteurs.
- Consulter le guide du tri pour savoir comment gérer correctement chaque type de déchet (verre, papiers, électroménager, etc.).
- Trouver rapidement les points de collecte, déchèteries et ressourceries les plus proches grâce à une carte interactive.
- Participer aux animations locales autour du tri et du réemploi grâce à l'agenda intégré.

Téléchargez « Adoptez le Réflexe » dès aujourd'hui et contribuez activement à la propreté de Cornillon Confoux !



CTG LES 3 COLLINES

Dans le cadre de la Convention Territoriale Globale des 3 Collines signée avec la CAF et les communes de Cornillon Confoux, Grans, Miramas, le Service Municipal Enfance Jeunesse de Grans propose de faire bénéficier nos jeunes adolescents Cornillonnais des différentes actions mises en place.



Ainsi les jeunes cornillonnais peuvent s'inscrire à la Maison des jeunes de Grans (pour les 14-17 ans) et au Local jeunes de Grans (pour les 11-13 ans) où leur sont proposés des soirées à thèmes (soirées pizza, raclettes, repas de couleurs etc...), des séjours (ski et séjour d'été en juillet), un accueil pendant les vacances scolaires et en fin d'après-midi.

Contact : cmj@grans.fr ou 06.19.51.54.66

LA MAISON DES SERVICES

Située à Miramas (4, boulevard Docteur Jacques Minet) la Maison des services vous accueille du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h et vous accompagne dans toutes vos démarches administratives et numériques du quotidien (en matière de santé, d'allocations familiales, de recherche d'emploi, de formulaires : carte grise, permis de conduire, passeport, carte d'identité, avis d'imposition...)

Des conseillers vous accompagnent dans toutes vos démarches numériques !

Contact : franceservices.miramas@orange.fr ou 04 90 50 45 74



SYSTEME D'ALERTE COMMUNALE



Dispositif d'Alerte à la Population

Un système d'alerte, appelé « Ring », permet à chaque habitant inscrit de bénéficier gratuitement d'informations en temps réel sur la situation en cas d'évènement

exceptionnel (inondations, feux de forêt...) et des consignes émanant des autorités (confinement, préparation à évacuation...).

Inscription en ligne, en remplissant le formulaire présent à cette adresse : <https://inscription.cedralis.com/Cornillon-Confoux>

Elle ne requière qu'une adresse de messagerie, votre nom et coordonnées.

Vous êtes également libres de préciser votre adresse dans la rubrique « voie »

Les personnes non familiarisées avec les outils numériques peuvent venir retirer un formulaire papier ou demander de l'aide en mairie.

Seule la mairie est habilitée à enclencher ce système d'alerte. La gestion de vos coordonnées se fait dans le respect du règlement européen de protection des données (RGPD). Elles ne seront pas communiquées à des tiers.

OBLIGATION LEGALE DE DEBROUSSAILLEMENT

Le débroussaillage est la principale mesure préventive à mettre en place pour lutter contre la propagation d'un incendie, et il incombe aux propriétaires des constructions situées à moins de 200 m d'un massif forestier.

Chaque année, la mairie fait procéder au débroussaillage des massifs communaux, aidée, selon les secteurs, par les services des sapeurs forestiers du département, afin de respecter ses obligations et entretenir les massifs.

Si les agents municipaux se chargent du débroussaillage des espaces publics, il appartient aux propriétaires privés d'effectuer cette tâche autour de leurs propres constructions, chantiers et installations ainsi qu'autour des voies privées leur donnant accès.

En quoi cela consiste-t-il exactement ?

Le débroussaillage consiste à réduire les matières végétales de toute nature (herbe, branchage, feuilles...) pour diminuer l'intensité des incendies et freiner leur propagation. Il peut s'agir, par exemple, d'élaguer les arbres ou arbustes ou d'éliminer des résidus de coupe (branchage, herbe...).

Le débroussaillage doit être réalisé autour de votre habitation et autres installations de toute nature sur une profondeur minimum de 50 mètres. Le long des voies d'accès à votre terrain (route, sentier, chemin privatif), le débroussaillage doit être fait sur une profondeur maximale de 10 mètres de part et d'autre de la voie.

Il convient également de couper les branches basses des arbres sur une hauteur de 2 m et de couper les branches et les arbres isolés situés à moins de 3 m d'une ouverture (portes, fenêtres), d'un élément apparent de charpente ou surplombant le toit d'une construction ; maintenir un espace d'au moins 3 m de distance entre l'extrémité des haies et une habitation ou un boisement ; couper et éliminer tous les bois morts et les broussailles ; éliminer enfin les végétaux coupés par broyage, compostage ou évacuation à la déchèterie.

Attention : le non-respect des obligations de débroussaillage est passible d'une amende et la responsabilité d'un propriétaire peut être dans ce cas engagée en cas d'incendie.



UN VILLAGE OU IL FAIT BON VIVRE

Cornillon-Confoux : classement au palmarès 2025 villes et villages où il fait bon vivre

Le palmarès couvre l'ensemble des 34 795 communes de France métropolitaine et se fonde sur 190 critères rassemblés en 11 catégories (qualité de vie, sécurité, protection de l'environnement, santé, commerces et services, transports, éducation, sports et loisirs, finances et impôts locaux, solidarité, attractivité immobilière).

Cornillon Confoux se place en 3^e position parmi les communes de 500 - 2000 habitants dans le département mais également 4 803 / 34 795 au niveau national.

Ce palmarès récompense les réelles qualités de vie de la commune et son rayonnement positif !



ICI C'EST CORNILLON !



EXPO PHOTOS A L'OPPIDUM



Vernissage de l'exposition de Denis Nayrac le 20 juin à 19h

Patrice Leiva, photographe de Scènes et Cinés, porte un regard sur le festival des Élancées à travers ses photographies. L'exposition à l'Oppidum propose quelques arrêts sur image des artistes en mouvement.

Ainsi deux expositions cohabitent à l'Oppidum et les photos se mêlent avec élégance aux sculptures de Denis Nayrac



Vernissage de l'exposition de Denis Nayrac le 20 juin à 19h

SOURIEZ, VOUS ETES FILMES !



L'AUTEUR D'UN DEPOT SAUVAGE D'AMIANTE EN PLEINE NATURE IDENTIFIE ET VERBALISE

Dans le cadre d'une enquête menée en partenariat entre la police municipale de Cornillon-Confoux et la gendarmerie de Lançon de Provence, les autorités locales ont réussi à identifier et verbaliser l'auteur d'un dépôt sauvage d'amiante en pleine nature, à proximité du Verdelet, sur la commune de Cornillon-Confoux.

Grâce à l'utilisation de techniques d'investigation, notamment l'analyse des indices laissés sur le site, les autorités ont rapidement pu retracer l'origine du dépôt illégal et repérer le véhicule ayant servi au dépôt grâce aux caméras de vidéoprotection.

L'auteur, identifié comme étant un particulier, a été convoqué pour être entendu. À la suite de l'enquête, il a été formellement verbalisé d'une contravention de classe V (1800 euros) et contraint de conduire le dépôt sauvage chez un professionnel pour traitement.



MIAOU !

Le conseil municipal a adopté cette convention qui a pour objet l'organisation d'une campagne de stérilisation des chats errants sur le territoire de la commune.

Les chats errants recueillis par des familles ne sont pas concernés par ces dispositions (les frais de stérilisation sont à la charge des familles adoptantes, au tarif normal).

La commune va désormais capturer les chats errants sur son territoire, en utilisant des méthodes respectueuses de l'animal et de la réglementation en vigueur puis les confier à un cabinet vétérinaire qui stérilisera les chats, conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur (Ovariectomie, castration, hystérectomie).

Ce dispositif devrait permettre d'endiguer le phénomène de divagation des chats errants dans la commune.

EN VOITURE SIMONE !

Un service bon pour le pouvoir d'achat et la planète !

Le service « lecovoiturage » constitue une solution de mobilité complémentaire accessible à tous sur l'ensemble du territoire. À la fois bon pour le porte-monnaie et la planète, le dispositif entend accélérer la décarbonation des déplacements du quotidien et lutter contre l'automobilisme. A ce titre, il s'adresse plus particulièrement aux automobilistes qui effectuent leurs trajets domicile/travail seuls dans leur voiture. Opéré par Karos, le service s'inscrit dans le cadre des 35 engagements de la Métropole Aix Marseille pour 2035.

Comment ça fonctionne ?

Retrouvez le service « lecovoiturage » sur l'application Karos :

1. Téléchargez l'application Karos sur votre mobile.
2. Créez votre compte personnel et complétez vos adresses domicile/travail.
3. Vous serez automatiquement géolocalisé sur le territoire de la Métropole Aix-Marseille-Provence (si votre employeur est partenaire du service « lecovoiturage » de la Métropole Mobilité, vous pourrez bénéficier des tarifs et avantages employeurs).

C'est parti ! Covoiturez avec qui vous voulez dans l'application.





LES PAV AUX GRANDES BASTIDES ONT ÉTÉ REPOSITIONNÉS ET LA ROUTE D'ACCÈS A ÉTÉ AMÉNAGÉE.

LA MAIRIE A PLANTÉ DES ARBRES POUR VÉGÉTALISER LA PLACE DES AIRES



PAVAGE

La rue De Jesse a été entièrement rénovée et pavée en harmonie avec le reste du village.

Les travaux vont maintenant commencer sur le Chemin des Ecoliers.



LE CHEMIN DE FERIGOULE A ÉTÉ REMBLAYÉ ET STABILISÉ



COMPOSTEUR

Un composteur a été installé à l'école afin de recycler les déchets alimentaires issus du service de cantine et sensibiliser les enfants à l'écologie.



MOBILIER SCOLAIRE

Des meubles sur mesure ont été confectionnés par un menuisier local afin d'aménager l'intérieur de l'école avec esthétique.

Une nouvelle porte a également été réalisée sous le préau



CHAPELLE SAINT-VINCENT : LE RENOUVEAU D'UN PATRIMOINE EN PERIL

Nichée au cœur de la campagne provençale, la chapelle Saint-Vincent de Cornillon-Confoux est un véritable joyau du patrimoine historique et culturel de la région. Depuis le début d'année, un mouvement de sauvegarde s'est intensifié pour protéger et restaurer ce monument emblématique, témoin de l'histoire religieuse et architecturale de la commune. Cet effort de préservation soulève l'importance de la protection du patrimoine local, indispensable à la mémoire collective et à l'identité d'un territoire.

La chapelle Saint-Vincent, édifée au Moyen Âge, a traversé les siècles en préservant son caractère ancien. Située à l'écart du village, elle était autrefois un lieu de pèlerinage, symbole de la foi de la population locale. Son architecture, simple et élégante, reflète les influences des premières constructions religieuses provençales, avec son clocher typique et ses murs de pierres. Cet édifice est bien plus qu'un simple lieu de culte : c'est une part intégrante de l'histoire de Cornillon-Confoux, de ses habitants, et de leur vie spirituelle.

Mais au fil du temps, la chapelle a souffert de l'usure naturelle des matériaux, de l'absence de financements pour son entretien, ainsi que de l'impact des conditions climatiques. Le déclin progressif de l'édifice menaçait son intégrité, et l'urgence de sa restauration est devenue évidente.

Un projet de sauvegarde ambitieux

Face à ce constat, le Maire a souhaité que la ville travaille en lien avec la fondation du patrimoine pour permettre la restauration de la chapelle Saint-Vincent. Ce projet ambitieux vise à redonner à l'édifice sa splendeur d'antan tout en assurant sa pérennité pour les générations futures.

Le projet de restauration inclut plusieurs volets : la consolidation des murs, la restauration des fresques anciennes qui décorent l'intérieur, ainsi que la rénovation du toit qui nécessite un travail délicat pour préserver

les matériaux traditionnels. Le but est de conserver l'authenticité de l'édifice tout en le rendant à nouveau accessible au public.

« La chapelle Saint-Vincent est bien plus qu'un simple bâtiment religieux. Elle incarne l'identité de Cornillon-Confoux et son ancrage dans l'histoire de la région. La restauration de ce monument est l'occasion de rappeler l'importance de la préservation du patrimoine local, qu'il soit religieux, historique ou architectural. Dans un monde où de nombreux sites patrimoniaux sont menacés par l'urbanisation ou l'oubli, il est essentiel de rappeler que la sauvegarde du patrimoine contribue non seulement à la richesse culturelle d'une région, mais aussi à la transmission de l'histoire aux générations futures. » précise Daniel Gagnon, Maire.

En outre, la chapelle Saint-Vincent représente un atout pour le tourisme culturel de la commune. Une fois restaurée, elle pourrait devenir un lieu de visites pour les passionnés d'histoire et de culture, mais aussi un lieu de rassemblement pour les événements. En ce sens, sa sauvegarde participe au dynamisme de la commune et à l'attractivité de son territoire.

La sauvegarde de la chapelle Saint-Vincent n'est pas seulement un acte de conservation, mais un acte de transmission, de culture et d'unité. C'est un engagement en faveur d'un patrimoine commun, au service de la mémoire et de l'identité locale.

DÉCOUVREZ LE PROJET
Lundi 23 juin, 18h, oppidum

AB RETRAITE :

LA RETRAITE PAS SI COMPLIQUÉE

AB Retraite, cabinet de conseils et d'accompagnement à la retraite, est basé à Cornillon Confoux, et intervient sur tout le territoire national.

La retraite c'est compliqué : La réglementation change en permanence, est très complexe avec 42 caisses de retraites différentes et surtout, de nombreuses erreurs sont constatées dans l'enregistrement de la carrière et le versement des pensions de retraite.

Savez-vous qu'une retraite sur sept est fautive (selon le rapport de la cour des comptes de mai 2023) ?

Avec AB Retraite, préparez votre retraite maintenant, pour mieux en profiter plus tard.

AB Retraite vous propose un accompagnement personnalisé pour optimiser votre départ en retraite et pour vous permettre d'y voir plus clair et surtout pour répondre à 3 questions essentielles : Quand ? Combien ? Comment ?

Philippe LEJEUNE : 06 27 94 05 66
philippe.lejeune@abretraite.fr
<https://www.abretraite.fr/>



ELINA MIGOULE

Le 26 janvier 2025 à Ollières (83) lors ¼ de finale des championnats de France de Cross-Country, Elina MIGOULE, une jeune Cornillonnaise, a décroché le titre de championne régionale de la catégorie Benjamine.

En 2018, du haut de ses 6 ans, Elina prenait place sur la ligne de départ de la course enfant de la 15ème ronde de Cornillon. C'est à cette occasion qu'elle découvrait le Cross-Country. Elle montait sur le podium pour recevoir sa première coupe des mains de monsieur Gagnon, le Maire de la commune.

Elle commence l'Athlétisme en club l'année suivante, à l'âge de 7 ans, en parallèle, elle pratique également la natation et l'équitation (centre équestre du Riboulam) au rythme d'une séance par semaine par discipline.

D'un tempérament très actif, Elina trouve son équilibre dans le sport. Aujourd'hui, elle pratique l'athlétisme, la natation et participe également à des compétitions de Triathlon, plus particulièrement d'Aquathlon (enchaînement de natation et course à pied).

Actuellement licenciée au Istres Performance Sport Athlétisme, Elina évolue sous la houlette de son entraîneur Nordine GHEZIELLE au sein d'un groupe de jeunes athlètes prometteurs dont trois figurent sur la liste ministérielle de Haut Niveau Sportifs Espoirs.

Son coach dit d'Elina qu'elle a un beau potentiel pour la piste. La saison dernière, elle a réalisé l'une des meilleures performances françaises de la catégorie benjamine du 1000 m sur piste avec un chrono de 3 min 04 s.

En athlétisme, les échéances nationales n'interviennent qu'à partir de la catégorie Mimines, Elina devra patienter encore une année avant de pouvoir y accéder. En revanche, elle espère pouvoir se qualifier pour les championnats de France d'Aquathlon qui se dérouleront à Angoulême le 5 juillet 2025.

LES ÉLUS À LA RENCONTRE DES CITOYENS :
VERS UNE DÉMOCRATIE PLUS PROCHE DE LA POPULATION

Dans un monde où la politique semble parfois s'éloigner des préoccupations quotidiennes des citoyens, de nombreux élus prennent l'initiative de briser cette distance en organisant des réunions publiques régulières. Ces rencontres, devenues de plus en plus populaires, visent à renforcer la transparence et à rendre la politique plus accessible à tous, tout en cultivant une démocratie de proximité. A Cornillon-Confoux, trois réunions publiques sont organisées d'ici l'été.

Les réunions publiques sont un moyen efficace pour les élus de rencontrer directement les habitants, d'échanger avec eux sur leurs préoccupations et leurs idées, et de leur offrir un espace de dialogue ouvert. À l'heure où le fossé entre les citoyens et les institutions semble se creuser, ces moments de partage permettent de restaurer la confiance et de renforcer l'ancrage local des élus.

Ces réunions permettent d'aller au-delà des discours politiques traditionnels en offrant un véritable temps d'écoute. Chaque participant a l'opportunité d'exprimer ses préoccupations, qu'elles soient liées à des problèmes de quartier, des projets en cours ou des questions d'intérêt général. Les élus, en retour, ont l'occasion de présenter leurs actions et projets, mais surtout d'ajuster leur politique en fonction des retours et des attentes exprimées.

Pour Daniel Gagnon, Maire, l'objectif est simple : « les citoyens réclament de plus en plus une politique plus transparente et plus réactive. Dans ce contexte, nous avons souhaité répondre à une demande de proximité, d'écoute et d'engagement. Il ne s'agit pas seulement de faire des promesses lors de campagnes électorales, mais de montrer une volonté réelle de rendre compte de l'action municipale ou départementale, d'être en phase avec les réalités du terrain. »

LES ÉLUS À VOTRE RENCONTRE

Ainsi, trois réunions publiques sont organisées, à noter dans votre agenda !
 28 avril – 18h30 (Oppidum) : quel avenir urbanistique pour Cornillon-Confoux ?
 13 juin – 18h (Oppidum) : 25 ans d'actions à votre service !
 23 juin – 18h (Oppidum) : le renouveau de la chapelle Saint-Vincent

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE AU
BEFFROY

Philippe et Emma ont eu un véritable coup de foudre pour le village et ont décidé d'investir leur savoir-faire dans le restaurant Le Beffroy

Philippe et Emma vous accueillent dans leur restaurant avec le sourire et vous proposent de nouvelles formules ; soirées karaoké (tous les 3e vendredis du mois), soirées corses avec des spécialités typiques pour une immersion totale sur l'île de Beauté !

Mais ils vous proposent également des menus variés sur mesure en s'adaptant à tous types d'événements qu'il s'agisse de séminaires professionnels ou d'anniversaires en famille.

Le chef David concocte des plats typiquement provençaux (tête de veau, pieds paquets ..) ainsi que des plats de saison sans cesse renouvelés, absolument tout est fait maison !

Les après-midis, vous pouvez venir déguster une crêpe ou une glace et plus tard dans la soirée partager des tapas ou une planche de charcuteries (corses bien sûr !) dans un cadre chaleureux et authentique en sirotant un spritz.

Mardi : 8H30/15H00 – 18H00/22H00
Mercredi : 8H30-15H00 – FERMÉ LE SOIR
Jeudi, Vendredi, Samedi, Dimanche : De 8H30 à 22H00



MANIFESTATIONS A VENIR



SAMEDI 26 AVRIL 2025 : NETTOYONS LE SUD !

L'Office Culturel de Cornillon-Confoux vous donne rendez-vous le

Samedi 26 avril 2025 à 9h00

Parking du Jardin Partagé

Programme de la matinée :

- Ramassage des déchets sur deux parcours définis
- Animation autour du tri des déchets récoltés
- Apéritif offert par l'Office Culturel de Cornillon-Confoux
- Pique-nique sur place apporté par vos soins.

Pensez à vous munir d'une casquette, d'une gourde, de bonnes baskets.

LE KIT DE RAMASSAGE EST FOURNI PAR LA REGION SUD

INSCRIPTION OBLIGATOIRE au 04.90.50.45.91 ou par mail à l'adresse ot@cornillonconfoux.fr



SAMEDI 2 AOÛT : FESTIVAL INTERNATIONAL DE PIANO DE LA ROQUE D'ANTHERON

Au théâtre de verdure

(Entrée payante ; voir billetterie du Festival)

Venez écouter Luis Fernando Perez, célèbre pianiste espagnol connu pour sa virtuosité, son jeu coloré et son extraordinaire capacité à communiquer avec son public.



SAMEDI 26 JUILLET : FESTIVAL MARSEILLE JAZZ CINQ CONTINENTS

MICHELLE DAVID & THE TRUE-TONES

A 21h00 au théâtre de verdure

Originaire de Caroline du Nord et élevée à New York, Michelle David a commencé à chanter à l'âge de quatre ans dans les chœurs des églises et a rejoint son premier groupe. Au cours de sa carrière, elle a fait le tour du monde avec la comédie musicale de Broadway Mama, a contribué à des spectacles de théâtre à succès tels que The Sound of Motown, Glory of Gospel et Mahalia et a enregistré pour des artistes tels que Diana Ross et Michael Bolton. Tout cela s'est produit avant la sortie de six albums imprégnés de gospel acclamés par la critique avec les True-tones. Michelle David & The True-tones savent comment diriger une soirée classique de soul pour qu'elle devienne éclatante. Avec leurs grooves optimistes, leurs voix puissantes et leurs mélodies fortes, ils ont déjà conquis de nombreux festivals et de nombreux clubs. Le groupe laisse des impressions mémorables partout où ils jouent ; offrant une expérience live inoubliable grâce à leur énergie communicative et leur talent exceptionnel.

Une soirée avec le soutien de la Métropole Aix-Marseille-Provence et la Ville de Cornillon-Confoux.



VOYAGE AUX CINQ TERRES

Après le succès du dernier voyage proposé par notre Office du Tourisme. Nous vous proposons un petit tour au Cinque Terre de du 05 au 08 mai 2025. Avec un paiement possible en 4 fois.

Renseignements auprès de Mme Nathalie Bost-Lebas au 0678962056 et inscriptions en Mairie entre 9h00 et 12h00.



L'OFFICE DE TOURISME DE CORNILLON-CONFOUX DEVIENT L'OFFICE CULTUREL DE CORNILLON-CONFOUX

Un petit changement d'intitulé qui ne change rien à nos activités. Notre programmation pour l'année 2025 est prête et les dates fixées

26 AVRIL : Nettoyons le Sud

14 JUIN : Fête du rosé

28 JUIN : Dîner insolite

12 JUILLET : Concert de l'Orchestre Philharmonique Provence Méditerranée

26 JUILLET : Festival de Jazz des 5 Continents

2 AOUT : Festival de la Roque d'Anthéron

6 SEPTEMBRE : Démarrage des fêtes votives : attractions et soirée dansante avec orchestre.

7 SEPTEMBRE : Vide Grenier, journée des

Associations, Apéritif du Maire et maintien des attractions

20 SEPTEMBRE : 20ème Ronde pedestre

6 DECEMBRE : Loto

13 DECEMBRE : Fête d'avant Noel

ETAT CIVIL

NAISSANCE

Olivio MATHERON PIOGER.....30 janvier 2025

Lyziano BERQUET.....25 février 2025

Giulia MARQUEZ RINCON.....26 février 2025



MARIAGES

Sophie BONNAT & Olivier ALLEMAND.....27 décembre 2024

DECES

Gilbert AGUSTI86 ans
03 février 2025

Richard PECOUL76 ans
10 février 2025

Jeanne DAVID veuve JAMEN99 ans
27 février 2025

BLOC-NOTES

MAIRIE - Tél : 04 90 50 45 91
Horaires d'ouverture au public
Accueil : du lundi au samedi : 9h - 12h
le mercredi : 9h - 12h et 14h - 17h
Urbanisme : du lundi au vendredi : 9h - 12h
Police Municipale - Tél : 06 74 43 39 51

AGENCE POSTALE
Tél : 04 90 50 44 21
Du lundi au samedi de 9h à 12h

ÉCOLE
Ecole Primaire - Tél : 04 90 50 42 93

OFFICE DE TOURISME
Tél : 04 90 50 43 17

MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE
Tél : 04 90 50 41 40

DÉCHETTERIE DE GRANS/CORNILLON
Informations et renseignements :
06 24 57 02 71

Horaires d'ouverture :
Du lundi au samedi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h
Le dimanche de 8h30 à 12h,
fermée les jours fériés

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS
Informations et renseignements :
0800 94 94 08 (appel gratuit depuis un poste fixe).

TRANSPORTS
TRANSPORT À LA DEMANDE :
« Allô le Bus » - Tél : 04 42 77 07 07

TRANSPORTS SCOLAIRES :
Transazur - Tél : 04 90 53 06 79

GENDARMERIE
Brigade de Lançon
Tél : 17 ou 04 90 42 92 22

POMPIERS GRANS
Tél : 18 ou 04 90 55 96 99

POMPIERS SALON
Tél : 18 ou 04 90 42 38 88

DÉPANNAGE EAU
SEM Lambesc - Tél : 09 69 39 40 50

M. LE CURÉ - SAINT CHAMAS
Tél : 04 90 50 94 25
Messe à Cornillon le samedi à 18h30

ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉES
Rebecca FIGUIERES ANTOINE
Tél : 04 86 37 96 63 ou 06 20 53 55 89
Audrey QUILLICI - 09 66 87 48 20 ou 06 84 99 29 73
Amandine RICARD - 06 26 68 47 36
Caroline PLAS - 06 18 77 23 79
Cécile RUMELLO - 04 90 50 46 14 ou 06 10 90 52 76
Valérie TABERNER - 04 90 17 34 62
Karina MATHERON - 06 20 96 83 66
Auriane VAN DEN NOORTGAETE - 06 98 36 82 49

ASSISTANTES SOCIALES
Tél : 04 13 31 66 76
Madame Triffau

COMMERCES DU VILLAGE
RESTAURANT LE BEFFROY - Tél : 04 90 50 47 71
ÉPICERIE LE JARDIN DES AIRES - Tél : 04 42 56 41 49
INSTITUT LYRIS BEAUTÉ
Tél : 06.25.11.71.31
TABAC-PRESSE DE L'ORATOIRE
Tél : 04 90 50 49 74
CAMPING LA PINEDE - Tél : 04 84 88 53 82

**COACH DE VIE/
MASSEUSE ÉNERGÉTIQUE :**
Manon GUIGNOUX
Tél : 06 95 23 02 63

CONCILIATRICE DE JUSTICE
Tél : 04 90 55 76 08/09
Mme Michèle WIELGOSZ-PITZINI

MAISON DE LA SANTÉ
MÉDECIN GÉNÉRALISTE :
Docteur François Yon
Tél : 04 32 60 69 08 ou 06 61 94 75 27
Consultations sur rendez-vous.
INFIRMIÈRES LIBÉRALES :
Pascale GARNIER
Tél : 04 90 50 48 10 ou 06 12 21 91 82
OSTÉOPATHE : Laurence CALATAYUD
Tél : 06.62.20.11.22

AGENDA

MEDIATHEQUE

Médiathèque Intercommunale Cornillon-Confoux, Place des Aires – 04 90 50 41 40

VENDREDI 11 AVRIL de 17h30 à 19h

Conférence "La Seconde Guerre mondiale dans les Bouches du Rhône. Des épisodes méconnus !"

Animée par Clément Moynault
De la cohue de 1940 à la fuite des Allemands par la vallée du Rhône, le souvenir de la Seconde Guerre mondiale en Provence semble avoir été occulté par l'arrivée triomphale des libérateurs. Cette conférence aborde les épisodes méconnus de la Zone Libre (1940-1942), de l'occupation allemande et italienne (1942-1944), et de la Libération telles que nous les avons vécues ici, entre le Rhône et l'étang de Berre.

Sur inscription : 04 42 11 27 84 ou 04 90 58 53 53 (pôle Société Civilisation Miramas)
Cette conférence s'inscrit dans la manifestation métropolitaine "La Provence américaine : 1944-1947".

SAMEDI 12 AVRIL de 14h30 à 15h30

Rendez-vous des petits curieux : "Nos jeunes lisent !"

Viens partager tes dernières lectures dans ce club avec d'autres passionnés.
À partir de 8 ans

Sur inscription au pôle jeunesse : 04 42 11 27 84

MERCREDI 23 AVRIL de 10h15 à 10h45

Rendez-vous des tout-petits : "Lire, chanter et jouer avec bébé"

Les bibliothécaires jeunesse reçoivent les tout-petits pour partager lectures et comptines. Pour les 0-3 ans

Sur inscription au pôle jeunesse : 04 42 11 27 84



SAMEDI 26 AVRIL de 10h à 11h30

Rendez-vous des petits curieux : Atelier de création LEGO®

Atelier ludique avec les petites briques colorées sur le thème de Pâques

Animé par la société Ludi Briques®

À partir de 6 ans

Sur inscription au pôle Jeunesse : 04 42 11 27 84

MERCREDI 30 AVRIL de 10h à 12h

Rendez-vous des tout-petits Atelier-Exposition interactive "En formes !" avec l'artiste Lisa Astier

Cette exposition a été conçue à partir des œuvres des auteurs-illustrateurs invités à la 25ème édition de la journée du livre pour les tout-petits LIRE ET GRANDIR (qui s'est déroulée à Fos le 29 mars).

Elle est conçue comme un parcours immersif et modulable, dessiné sur un tapis, intégrant des éléments plats et volumétriques. Bien que le trajet soit au sol, il sera enrichi par des formes en relief et des jeux de lumière, créant une ambiance ludique et poétique. L'esthétique repose sur des formes géométriques douces et arrondies, évitant des lignes trop angulaires ou vives. Le chemin circulaire invitera les visiteurs à explorer différentes étapes de manière fluide et intuitive.

À partir de 2 ans

Sur inscription en pôle Jeunesse : 04 42 11 27 84

LAMETROPOLE
AIX-MARSEILLE-PROVENCE



PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL ISTRES OUEST PROVENCE

Présentation du diagnostic et du projet d'aménagement et de développement durables

Réunions publiques :

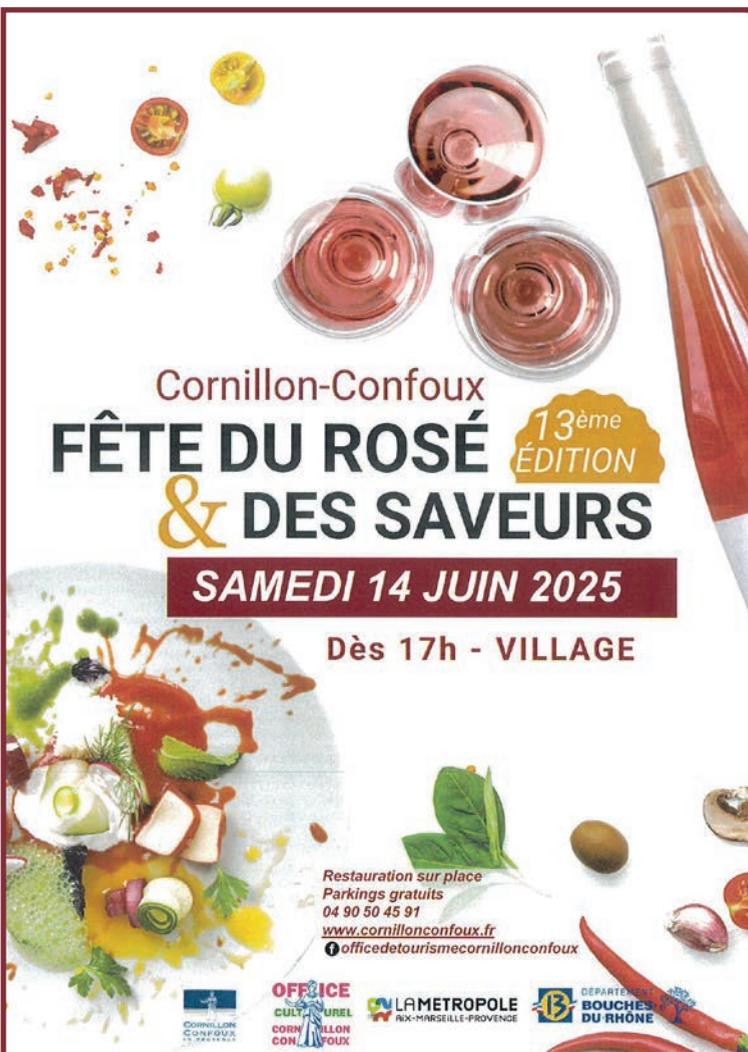
- Mardi 1^{er} avril, 18h, à Miramas - Salle des Mariages, Hôtel de Ville, pl. Jean Jaurès
- Lundi 7 avril, 18h, à Istres - Salle de l'Auditorium, Hôtel de Ville, 1 espace Bernardin Laugier
- Jeudi 24 avril, 18h, à Grans - Salle d'Honneur Germaine Richier, Hôtel de Ville, bd Victor-Jauffret
- Lundi 28 avril, 18h30, à Cornillon-Confoux - Oppidum, 367 route de Pont-de-Rhaud
- Mercredi 30 avril, 18h, à Port-Saint-Louis-du-Rhône - Salle Marcel Pagnol, Hôtel de Ville, avenue du Port
- Lundi 5 mai, 18h, à Fos-sur-Mer - Salle du conseil municipal, Hôtel de Ville, avenue René Cassin

Pour en savoir plus : ampmetropole.fr



CORNILLON-CONFoux, FOS-SUR-MER, GRANS, ISTRES,
MIRAMAS, PORT-SAINT-LOUIS-DU-RHÔNE

PLUi
Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
ISTRES OUEST PROVENCE



Cornillon-Confoux
FÊTE DU ROSÉ & DES SAVEURS 13^{ème} ÉDITION
SAMEDI 14 JUIN 2025
Dès 17h - VILLAGE

Restauration sur place
Parkings gratuits
04 90 50 45 91
www.cornillonconfoux.fr
office@tourismecornillonconfoux

OFFICE CULTUREL CORNILLON-CONFoux
LAMETROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE
DEPARTEMENT DES BOUCHES DU RHÔNE